

CONFÉRENCE SOCIALE OU MONOLOGUE SOCIAL



Dans nombre d'entreprises et dans les manifestations interprofessionnelles, depuis plusieurs mois, les salariés ont exprimé leurs désaccords à l'encontre des politiques d'austérité adossées sur le pseudo « coût du travail ».

Ils exigent de meilleurs salaires, pensions, minima sociaux et se mobilisent pour leurs conditions de travail, pour l'emploi, pour plus de protections à l'exemple de la Sécurité Sociale...

Cela se traduit par des victoires comme à la polyclinique d'Auch, à Fralib, aux Jeannettes ou par de fortes mobilisations, comme à l'APHP, Air France, Proségur, Graf Tech, le groupe Eiffage, Sanofi, Aréva, les postiers, les policiers, les éboueurs de la ville de Paris, la réforme du collège, la Française des roues....

Les seules réponses sont la répression, une succession de lois de régression sociale, l'application unilatérale d'un accord minoritaire chez les fonctionnaires, la baisse des pensions, la casse des régimes de retraites complémentaires, dans un contexte où le chômage, l'insécurité sociale et les inégalités ne cessent de s'aggraver.

La CGT s'emploie inlassablement à dénoncer une politique qui remet en cause notre modèle social, la citoyenneté au travail et répondant exclusivement aux intérêts du patronat.

De plus, La CGT combat les discours actuels affirmant que la violence se situe du côté des salariés. La plus grande des violences, c'est la violence sociale vécue tous les jours par ces millions d'hommes et de femmes. La violence, c'est apprendre du jour au lendemain que l'on va se retrouver sans emploi, victimes d'actionnaires assoiffés de toujours plus de dividendes. Lorsque l'on qualifie des salariés de voyous, de quel côté se situe-t-on ? Lorsqu'on les cueille tôt le matin comme des criminels ? Quel dialogue pense-t-on instaurer ?

Le traitement réservé aux salariés d'Air France aujourd'hui, renvoie au bien-fondé de notre mobilisation du 23 septembre dernier contre la remise en cause des locaux des bourses du travail, contre la répression, les sanctions et les discriminations, pour les libertés et le respect du droit syndical.

Au regard de tous ces éléments, la Commission exécutive confédérale réunie à Limoges a décidé de ne pas participer à la prochaine conférence sociale qui se tiendra le lundi 19 octobre.

La CGT avait demandé que soient inscrites à l'ordre du jour, les questions de salaires et réduction du temps de travail. Elle estime en effet qu'aujourd'hui l'urgence est de mettre un terme définitif aux politiques d'austérité dictées par l'Union européenne.

Ceci doit passer par des mesures immédiates, tant en termes de réduction du temps de travail que de revalorisation des salaires et ce, afin de favoriser la création d'emplois

L'organisation de cette conférence sociale aura d'ailleurs été un exemple éclairant de la conception de la démocratie sociale par le gouvernement en refusant de donner la parole aux organisations syndicales lors de la conférence plénière alors que la tribune est offerte aux « experts » patronaux.

La Commission exécutive réaffirme que le rôle de la CGT, n'est pas d'accepter des décisions prises unilatéralement par le gouvernement et le Medef. Le rôle de la CGT, c'est au contraire de proposer des alternatives favorisant le progrès social et le plein emploi.

Dans ces conditions, La CGT souhaite que s'engagent rapidement de véritables négociations autour des sujets majeurs qui préoccupent les salariés : augmentation des salaires et la reconnaissance et le paiement des qualifications, RTT en lien avec la santé au travail, son organisation, sa qualité, sécurité sociale professionnelle avec un nouveau statut du travail salarié, avenir de l'industrie, renforcement des services publics, enjeux environnementaux.

Ces négociations doivent se faire dans un contexte social apaisé et constructif, en concertation et après consultation des organisations syndicales représentatives du pays, dont la CGT.

SALAIRES

La revendication d'une augmentation générale des salaires portée par la CGT est plus que jamais d'actualité, d'une part, pour améliorer le quotidien des salariés, d'autre part, pour dynamiser la consommation dans une économie qui continue à être déprimée et dans laquelle le chômage ne cesse d'augmenter.

Ainsi, même si les patronats des entreprises, des branches, sont les principaux acteurs, face aux organisations syndicales, le gouvernement a également sa part de responsabilité.

Il doit agir sur le salaire de base, le Smic, en le revalorisant au niveau nécessaire, à savoir 1 700 euros, revendication de la CGT.

Il doit faire en sorte que ce niveau soit bien le salaire de base dans l'ensemble des branches et des entreprises de France, en recourant à des dispositifs contraignants obligeant celle-ci à se mettre au niveau à chaque revalorisation. Il doit agir également pour que, à chaque niveau de quali-

fication, corresponde un salaire différent, nettement supérieur au Smic, que l'aplatissement croissant des grilles de salaires soit corrigé et que celles-ci permettent de refléter un salaire de bon niveau sur une carrière complète.

Il doit, contrairement à ce qui est préconisé dans le rapport Combrexelle, réaffirmer l'importance de la hiérarchie des normes et que le Smic et les grilles de branches ne sont que des socles minima qui doivent être améliorés au niveau des entreprises.

Enfin, une attention toute particulière doit être notamment portée aux salariés les plus précaires ou ceux qui ne travaillent pas à temps complet, dans lesquels figurent une forte proportion de jeunes et de femmes. La CGT porte ses revendications et exigeait la prise en compte de ces sujets majeurs dans la conférence sociale. Le gouvernement en a décidé autrement, ce qui trahit ses propres priorités tournées vers la compétitivité des entreprises et la réduction des déficits publics.

PROTEGONS LA SÉCURITÉ SOCIALE PROFESSIONNELLE

Alors que nous fêtons les 70 ans de la sécurité sociale, de plus en plus de salariés, de citoyens sont exclus des droits les plus fondamentaux, en particulier le droit à un travail décent.

Aujourd'hui, travailler n'immunise plus contre la précarité, la pauvreté, l'exclusion.

Pour la Cgt, il est temps de concrétiser une vraie sécurité sociale professionnelle.

Le projet de création d'un CPA (compte personnel d'activité), annoncé par François Hollande au lendemain de la débâcle des élections départementales et prévu par la loi Rebsamen, est une opportunité que nous devons saisir.

Il ne peut être l'addition de simples mesures visant à renvoyer sur le salarié la responsabilité de son employabilité

et à substituer un système de capitalisation de notre protection sociale au système par répartition.

Il est possible de lui donner un contenu à la hauteur des besoins des salariés si nous nous en emparons.

- ▶ Continuité et progressivité de carrière et de droits ;
- ▶ Renforcement des capacités d'intervention des salariés dans l'entreprise ;
- ▶ Mise en place un véritable service public de l'emploi ;
- ▶ Financements reposant sur des contributions mutualisées des entreprises avec une modulation des cotisations selon les choix des entreprises en matière.

Cet ensemble de droits participe à la sécurisation des personnes pendant leur parcours professionnel et au-delà tout au long de leur vie. Il est le socle d'un nouveau statut du travail salarié.

INDUSTRIE

Les activités industrielles sont au cœur de l'activité économique, de la création d'emplois, du développement des services publics et de la richesse.

Redynamiser l'industrie, c'est s'engager à la fois vers le développement des filières existantes et la création de nouvelles, en réponse aux besoins sociaux et économiques.

La logique de filières suppose une articulation entre formation, recherche, innovation, investissement, production, recyclage. Les profits des entreprises doivent financer en priorité cette articulation.

Il faut que les salariés puissent intervenir sur l'organisation du travail, sur la stratégie de l'entreprise, sur la répartition de la valeur ajoutée, sur le contrôle et le suivi des aides reçues. Les modifications profondes induites par le numérique sur

le travail affectent tous les secteurs. Elles imposent la mise en place de droits nouveaux au sein de l'entreprise pour garantir la liberté d'expression et les droits fondamentaux.

Nouvelle France industrielle et numérique

Les questions de travail, de l'emploi, de la formation sont absentes du projet « Nouvelle France Industrielle » promu par le gouvernement et le patronat. Assise sur l'innovation, la recherche de rentabilité en est la finalité, les salariés sont les grands oubliés.

La digitalisation de l'économie vu par le gouvernement loin de servir le progrès social irait vers une précarisation accrue et une multiplication de l'emploi hors contrat de travail, qu'il soit collaboratif, autoentrepreneur..., remettant en cause les fondements de notre modèle social.

CAMPAGNE POUR LA RTT ET LES 32 HEURES

Aujourd'hui, les salariés travaillent bien plus que 35h. La réduction du temps de travail sauvera et créera des emplois.

Gagner en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, concilier la vie professionnelle et la vie privée.

Pour y parvenir il faut mener campagne pour une réduction du temps de travail à l'échelle européenne et ouvrir un grand débat national portant sur l'ensemble des leviers permettant de sortir d'un cycle de plus de dix ans de politiques anti-croissance et anti-emploi.

La CGT met en débat avec les salarié-e-s

Quatre séries de propositions à affiner et à concrétiser avec les salariés dans les entreprises et les branches dans le cadre de la durée légale actuelle et dans l'objectif de gagner les 32 heures pour toutes et tous sans perte de salaire.

- ▶ Travailler toutes et tous : lutter contre la RTT imposée par le patronat au détriment des salarié-e-s ;
- ▶ Travailler mieux, «lutter contre la pénibilité et le travail du dimanche» ;
- ▶ Travailler moins quel que soit le niveau d'autonomie et de responsabilité ;
- ▶ Travailler moins : un enjeu social et citoyen.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

La CGT milite pour un accord de la COP 21 qui maintienne le réchauffement de la planète sous 2°C. Les Etats doivent assumer une responsabilité globale mais différenciée, pour bâtir une transition juste vers une économie bas-carbone, porteuse de travail décent et d'emplois de qualité. La situation des salariés est au cœur des mutations à venir. Cette table-ronde découle des précédentes conférences environnementales où les enjeux de l'emploi de la transition écologique ont été travaillés.

La CGT propose de

- ▶ Sécuriser et développer le tissu industriel avec une éco-responsabilité ;
- ▶ Anticiper les nouveaux besoins, les exigences environnementales et les mutations indispensables ;
- ▶ Instaurer un Statut du travail salarié et une Sécurité sociale professionnelle dans les filières où on engage les transitions écologiques ;
- ▶ Engager une réforme de la GPEC pour en faire un outil partagé des stratégies d'entreprise, intégrant les défis démographiques, écologiques, territoriaux et industriels (nouvelles filières, relocalisations, circuits courts, économie circulaire et solidaire, mutations et reconversions) ;
- ▶ Engager un développement de la recherche, évitant l'écueil de l'innovation ;
- ▶ Mettre en place de nouveaux droits d'intervention des salariés sur les stratégies d'entreprise (extension des compétences des CE et CHSCT aux enjeux environnementaux) ;
- ▶ Reprendre le principe d'études emplois par filières engagé à la suite du Grenelle, le territorialiser, le pérenniser ;
- ▶ Structurer une filière de construction, réparation et recyclage des énergies renouvelables pour mettre en adéquation les capacités industrielles et les objectifs de part dans le mix énergétique.

SERVICES PUBLICS

À l'heure de la mise en concurrence des femmes et des hommes, comme des territoires, l'exigence de renforcer et développer les services publics dessinent une autre conception du vivre-ensemble fondée sur le bien commun et l'intérêt général en lieu et place de la compétition généralisée que les politiques libérales voudraient nous imposer.

De l'éducation à la santé, en passant par l'énergie, les transports, l'eau... chaque instant de notre vie est rythmé par les services publics. Les défendre, vouloir les moderniser et les développer pour leur permettre de mieux répondre aux besoins d'aujourd'hui et aux défis de demain, c'est faire preuve de réalisme et d'ambition.

Si les salariés, leur famille, sont si attachés aux services publics, c'est bien parce qu'ils savent qu'ils sont étroit-

tement liés à l'idée qu'ils se font de la république : une république qui porte haut et fort les principes d'égalité et de solidarité.

À quoi doivent en effet servir les politiques publiques si ce n'est à œuvrer pour que chacun, chacune vive mieux, et à créer les conditions d'un développement économique, industriel, social et culturel au service de tous ?

Pour cela, évidemment, il faut répartir autrement les richesses au service de la justice sociale.

A contrario des politiques d'austérité menées depuis des années, le développement des services publics est une condition essentielle pour sortir de la crise et créer les conditions d'un développement profitable à toutes et tous, c'est-à-dire d'un développement d'autant plus durable qu'il prendra en compte l'humain.



**VOUS NE VOULEZ PAS EN RESTER-LÀ! ENSEMBLE, DANS LE SYNDICAT,
NOUS SERONS PLUS FORTS.**

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Âge : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr.

Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr

